



**AVIS n° 2020/11-14**  
**relatif à l'attribution du grade de licence au**  
**BACHELOR en Sciences et Ingénierie**  
**Spécialité Communication globale et Design digital**  
**Télécom Saint-Etienne**

<b>Ecole :</b> Télécom Saint-Etienne
<b>Etablissement :</b> Université Jean Monnet - Saint-Etienne
<b>Nom d'usage :</b> Télécom Saint-Etienne
<b>Académie :</b> Lyon
<b>Site de l'école :</b> Saint-Etienne

Objet de la demande d'attribution du grade de licence

<b>Diplôme :</b> Bachelor en Sciences et Ingénierie
<b>Ecole :</b> Télécom Saint-Etienne
<b>Spécialité :</b> Communication globale et Design digital
<b>Site de la formation :</b> Saint-Etienne
<b>Voie :</b> Formation initiale sous statut d'étudiant puis d'apprenti, Formation continue
<b>Partenariat :</b> FORMASUP

Rapport établi par Bernard PINEAUX, membre de la CTI, rapporteur principal, et Christian LAJARIGE, expert de la CTI, et présenté en séance plénière de la CTI le 18 novembre 2020.

**Analyse synthétique globale :**

Points forts :

- Stratégie claire ;
- Formation structurée s'appuyant sur trois filières existantes dont l'une délivrant déjà le diplôme national de licence (générale) ;
- Attractivité de la thématique ;
- Environnement favorable (écoles d'ingénieurs, plateformes, enseignants-chercheurs, réseau d'entreprises partenaires...) ;
- Pédagogie inductive et par projets ;
- Temps significatif passé en entreprise (dont 3<sup>e</sup> année en alternance).

Points d'attention :

- Ressources humaines dédiées encore limitées ;
- Les modalités d'évaluation des compétences ne sont pas décrites ;
- La démarche d'amélioration continue pour structurer et faire évoluer la formation ;
- Concrétiser une mobilité internationale systématique et consécutive de bon niveau ;
- Compléter le syllabus détaillé (descriptif détaillé des enseignements de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années) ;
- Adapter le suivi des carrières des diplômés à ce nouveau diplôme.

Risques :

- L'attractivité d'une poursuite d'études en Master peut attirer les diplômés du Bachelor et réduire le nombre d'embauches effectives (hors Masters en alternance) ;
- La diversité des publics peut créer des écarts d'assimilation entre les apprenants (Sciences de l'information et de la communication, anglais).

Opportunités :

- Potentiel de l'écosystème stéphanois et lyonnais ;
- S'appuyer sur le réseau des Alumni et le réseau Mines-Télécom.

**La commission a formulé un avis favorable avec les recommandations suivantes :**

- Finaliser la description détaillée du curriculum ;
- Finaliser la description des modalités d'évaluation des compétences ;
- Finaliser la formalisation de la démarche d'amélioration continue et déployer cette dernière ;
- Concrétiser une mobilité internationale systématique et consécutive de bon niveau.

Délibéré en séance plénière du 18 novembre 2020.

Paris, le 7 janvier 2021



La Présidente  
Elisabeth CRÉPON